

## **L**e mot du Maire



Après les mois d'été, le temps de la reprise sonne pour beaucoup d'entre nous et en particulier pour les plus jeunes qui retrouvent le chemin de l'école. Cette rentrée a été marquée par le retour de la semaine à 4 jours, c'était une volonté majoritaire de la part des parents et des enseignants.

Les nouveaux horaires scolaires ont amené une nouvelle organisation de la restauration. Le passage de la pause méridienne de 2h00 à 1h30 rendait très difficile de poursuivre l'organisation des repas en 2 services successifs. Le choix retenu a été d'accueillir l'ensemble des élèves sur un seul service mais désormais sur 2 lieux : les élèves de l'école publique déjeunent au restaurant scolaire et ceux de l'école privée dans la salle des fêtes.

Cette nouvelle organisation fonctionne bien, merci à l'ensemble du personnel communal de s'être rapidement adapté afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Des investissements en nouveaux matériels ont été nécessaires pour assurer cette mise en place.

Le Centre de Loisirs du mercredi a évolué par voie de conséquence et depuis la rentrée, propose aux familles une ouverture le matin et l'après-midi. Nous avons malheureusement une baisse de fréquentation par rapport à l'année dernière.

Le nouvel espace de jeux en face de la salle des fêtes a vu les premiers enfants venir expérimenter les structures à grimper. Des bancs et une table de pique-nique viendront prochainement compléter l'aménagement. Nous espérons qu'il devienne un lieu de rencontre convivial pour les familles.

L'étude d'amélioration de l'aménagement du cimetière continue. L'architecte, Mr Roch de Crevoisier viendra présenter le projet au prochain conseil municipal.

En parallèle, le Centre de Gestion des Côtes d'Armor va accompagner la commune sur l'élaboration d'un règlement intérieur du cimetière et sur la procédure de renouvellement et de reprise des concessions. L'informatisation de ce service sera sans doute à envisager.

Au niveau de Dinan Agglomération, les questions concernant les Centres de Loisirs, l'entretien de la voirie sont actuellement discutées. Les décisions de transfert de compétences à l'agglomération ou aux communes doivent être prises pour la fin de l'année.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) continue ses réflexions avec la définition du nouveau zonage et l'élaboration du règlement.

Enfin, je vous invite à partager une pensée émue pour Madame Anne-Marie Garault, notre doyenne qui est décédée le dimanche 15 juillet dans sa 97<sup>ème</sup> année. Nos sincères condoléances à la famille.

## **Club de l'Amitié de Saint Hélen**

### **Les voyages :**

- La sortie au Puy du Fou + cinéscénie, s'est déroulée sur deux jours il y a quelques semaines
- Séjour en Croatie du 20 au 27 mai 2019.
- Soirée "les Bodin's" à Rennes le 12 décembre 2019

**Attention !** les inscriptions sont closes pour ces deux dernières dates.

**Le club :** 11 adhérents de plus depuis le début de l'année 2018.

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, le club se réunit l'après-midi pour des activités diverses, jeux de société, randonnée, etc. Un goûter est servi en milieu d'après-midi.

**Boule bretonne :** tous les mardis à partir de 14h, pour débutants et confirmés.

**La gym** a repris le 14 septembre et se déroulera jusqu'à fin juin 2019, tous les vendredis de 10h30 à 11h30.

Nous pouvons encore inscrire 5 personnes, pour 22 pratiquants à ce jour.

### **Repas dansant :**

La potée, le 10 octobre à partir de 12h00, salle polyvalente de Saint-Hélen.

Ce repas avec animation musicale est ouvert à tous, ne tardez pas à réserver vos places.



Repas de Noël, animé par les bénévoles du club, le 12 décembre, à partir de 12h, seulement pour les adhérents du club.

*N'hésitez pas nous demander des renseignements :*

*Colette au 06 07 81 82 87*

## État Civil

### Naissances

22 juin Jules ROULLÉ Le Bois du Rocher  
4 juillet Titouan URVOY 20 Le Domaine du Tertre

### Mariages

23 juin Jérémy FRANCOIS et Claire MATHELY, La Feuillée  
7 juillet Simon KERYHUEL, La Gouhardière et  
Sophie DELACHOUÉ, RENNES  
7 juillet Christophe DEVIES et Marie-Lou MICHEL, 26 Lot. Les Vignes  
21 juillet Denis PICAUVET et Véronique CRÉACH, La Tiolais  
8 sept. Erwan GUIO et Aurélie MICHEL, 4 Impasse du Courtil

### Décès

15 juillet Anne LEGOUT veuve GARAUULT 30 rue du Tertre  
25 juillet Marc LORANT Les Vallées  
13 août Claudine LEGAIGNOUX 1 Lot. Les Vignes

## Calendrier des Festivités 2018

■ Samedi 6 octobre	■ Samedi 1 <sup>er</sup> décembre
Soirée créole - Comité des Fêtes	Repas - Société de Chasse
■ Mercredi 10 octobre	■ Mercredi 12 décembre
Repas - Club de l'Amitié	Repas de Noël - Club de l'Amitié
■ Samedi 13 octobre	■ Vendredi 14 décembre
Repas - OGEC	Arbre de Noël de l'École Publique
■ Dimanche 21 octobre	■ Dimanche 31 décembre
Repas du CCAS	Réveillon - Comité des Fêtes
■ Samedi 27 octobre	
Soirée Bénévoles des Esclaffades	

## ESPACE INFO→ÉNERGIE



L'Espace **INFO→ÉNERGIE** de Dinan Agglomération propose un service de conseils **gratuits, neutres et indépendants**. Destiné au grand public, c'est un service financé par **l'ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le **Conseil Régional de Bretagne**.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance...

Vous souhaitez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère au :  
**02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30**

## Immatriculations et Permis de Conduire

Depuis novembre 2017, la préfecture n'assure plus l'accueil du public pour les procédures liées aux immatriculations et aux permis de conduire.

Maintenant, la majorité des démarches administratives s'effectuent sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, des points d'accueil numérique sont à votre disposition à la préfecture et à la sous-préfecture de Dinan (ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h)



## Numéros Utiles

Mairie : 02 96 83 21 55  
Site de la commune : [www.saint-helen.fr](http://www.saint-helen.fr)  
École Émilie et Germaine Tillion : 02 96 83 26 78  
École St Yves : 02 96 88 29 60  
Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14  
SAMU - Urgences médicales : 15  
Pompiers : 18 / 112 (depuis un portable)  
Police secours : 17  
Centre anti-poison : 02 96 59 22 22  
Alam 22 (maltraitance personnes âgées) : 02 96 33 11 11  
SOS enfance maltraitée : 119  
Violences conjugales : 3919

### RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Semaine impaire  
(toutes les deux semaines)

**Il vous est rappelé de ne pas déposer les sacs jaunes trop tôt ou de les laisser au bord des routes jusqu'au prochain passage et ceci dans un souci d'esthétique, d'émanation d'odeurs, tentation pour les animaux...  
Il en est de même pour les poubelles (conteneurs verts) qui doivent être rentrées après le passage du camion.**

### HEURES D'OUVERTURE

#### Déchetterie de Conillé

02.96.88.23.22

Ouverture

lundi - mardi - vendredi - samedi

Horaires

8h45 - 12h30 et 14h00 - 17h45

### FERRAILLES

1<sup>er</sup> mardi de chaque trimestre  
**Prochaine date de ramassage : le mardi 8 janvier 2019**  
**Nous vous rappelons que seules les ferrailles sont collectées et en aucun cas les encombrants !**

### DÉJECTIONS ANIMALES

**Quelques règles à respecter pour un geste citoyen !**

Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs et les espaces publics. Les personnes accompagnant l'animal doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections.

Il est demandé aux propriétaires de ne pas laisser divaguer seul leur animal.

## Recensement Militaire

Le recensement est obligatoire ; il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.



## PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les personnes désirant se pacser peuvent le faire auprès de la mairie de leur domicile. Pour cela, les partenaires doivent remplir certaines conditions : être majeurs, juridiquement capables, ne pas être déjà mariés ou pacsés, ne pas avoir de liens familiaux directs et rédiger une convention. Ils doivent ensuite faire enregistrer cette dernière auprès de l'officier de l'état civil à la mairie de leur résidence commune ou chez un notaire.



## Urbanisme

Besoin d'un conseil sur votre projet ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition, **sur rendez-vous**, pour étudier votre projet en amont de son instruction.

Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide **gratuite** aux particuliers désirant construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe...). **La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le jeudi, au Siège de Dinan Agglomération.** Contact et RDV : 02 96 87 14 14



## Collecte des Déchets

Bonne nouvelle, le tri sélectif des déchets (sacs jaunes) s'étend désormais aux "petits" aluminium, capsules de lait et de yaourts, barquettes, capsules de café..., des déchets particulièrement polluants. Pensez-y dans vos prochains tris.



## Carte d'Identité et Passeport

Vous pouvez effectuer les démarches dans les mairies de Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët...

Pour la mairie de Dinan, les demandes sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43. Les imprimés peuvent être retirés en mairie mais il est recommandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>



Pièces à fournir :

- Photo d'identité
- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport et sa photocopie ou carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : original de moins de 3 mois (facture EDF, eau...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois
- Déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité
- Pour les mineurs, en cas de séparation ou divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Pour les passeports, timbres fiscaux commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>

Adulte : 86 € - Mineurs de 15 à 18 ans : 42 € - Moins de 15 ans : 17 €

## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 réglementant les bruits de voisinage. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

# Amicale Laïque

## Les Esclaffades

Retour en image pour la seizième édition sous le soleil et dans la bonne humeur.



# Amicale Laïque

Parents d'élèves

## École Émilie et Germaine Tillion

Le 10 juin dernier, la fête de l'école était organisée pour la première fois au terrain de sport. Malgré une météo incertaine et de la pluie en début d'après-midi, les enfants, les enseignants et les parents étaient au rendez-vous. La bonne humeur et l'énergie de tout le monde ont permis de chasser les nuages et nous avons pu apprécier les danses et la prestation de grande batucada préparées par les classes.

De nombreuses animations et jeux ont permis à tous de passer un excellent après-midi.

Prochain rendez-vous pour la fête de Noël le vendredi 14 décembre.



## Les Esclaff' Jeux

La troisième édition du festival du jeu est reportée en 2019.

Il s'est avéré difficile de réunir l'ensemble des partenaires sur les dates prévues (départ de la Route du Rhum, week-end de 4 jours).



Nous vous donnons rendez-vous au mois de novembre 2019.

## Activités

### YOGA

Harmonie  
du corps et de l'esprit

Salle Coëtquen

Mercredi à 20h00

Jeudi à 10h00

### TAÏ CHI CHUAN

Gestuelle énergétique  
chinoise

Salle Coëtquen

Lundi à 19h00

Mercredi à 18h30



### AÉROBIC

Salle des Fêtes

Mardi à 20h15



Animateur diplômé Bernard Gaudin

Début des cours à partir du 11 septembre

Inscriptions sur place 1<sup>ère</sup> séance d'essai gratuite

### TARIFS

L'inscription Yoga et Taï Chi permet de  
pratiquer les 2 activités + Aérobiec gratuit

**Individuels - Yoga et Taï Chi : 165 €**

Possibilité de régler en 3 fois

Ch 1 : 85 € (oct) - Ch 2 : 40 € (janv) - Ch 3 (avr) : 40 €

**Couples - Yoga et Taï Chi : 150 € / personne**

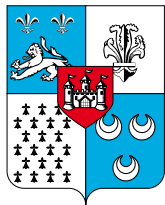
Possibilité de régler en 3 fois

Ch 1 : 80 € (oct) - Ch 2 : 35 € (janv) - Ch 3 (avr) : 35 €

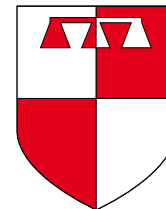
**Aérobiec : 45 €**

Paiement en 3 fois, fournir les 3 chèques (ordre AL St Hélen)  
Renseignements au 06 71 64 79 66 - Organisation AL Saint-Hélen





**Commune de SAINT HÉLEN**  
**Commune de LA VICOMTÉ-sur-RANCE**



L'Accueil de Loisirs s'est déroulé du 9 juillet au 3 août dernier, à la Maison des Lutins, à Saint-Hélen, avec une moyenne de quarante-huit d'enfants par jour.

Avec une météo favorable, les animateurs et animatrices ont oeuvré avec succès à faire passer un bon moment aux enfants, en mêlant activités manuelles, jeux extérieurs...

Plusieurs sorties ont eu lieu :

Plage, Parc Ange-Michel, ateliers à la Fête des Remparts et Accrobranches.

La fin du centre s'est terminée par un spectacle, sur la scène de la salle des fêtes, tout en chanson, saynète de théâtre, de la danse et cela sous les regards admiratifs des parents.

Après une pause, l'accueil a rouvert ses portes du 27 au 31 août, mais à La Vicomté-sur-Rance cette fois-ci, dans les locaux de l'école. Chasse aux trésors, cuisine, Olympiades, visite avec fabrication de pain au Moulin du Prat..., ont bien occupé nos chérubins pendant cette semaine.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'accueil de loisirs se déroule tous les mercredis, à la Maison des Lutins, à Saint-Hélen.

Pendant les petites vacances de La Toussaint, le rendez-vous est à La Vicomté-sur-Rance.

Pour tous renseignements, prendre contact avec les mairies.

Mairie de Saint-Hélen : **02 96 83 21 55** • Mairie de La Vicomté-sur-Rance : **02 96 83 21 41**





## Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Accueil de 3 ans à 12 ans

Ouvert du **22 octobre au 2 novembre 2018**  
à **LA VICOMTE SUR RANCE**  
(Bâtiments scolaires)



*Caroline, Valérie et Leslie sont prêtes  
pour de nouvelles aventures :*

Semaine « d'antan »

Semaine « Halloween »



Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la mairie des deux communes à partir du

**Mardi 2 octobre 2018**

**Date de retour Mercredi 17 octobre dernier délai**

Mairie de Saint-Hélen : 02 96 83 21 55

Mairie de La Vicomté sur Rance : 02 96 83 21 41

### Horaires

7 h 30 à 9 h 00 .....Garderie gratuite

9 h 00 à 12 h 00 .....Activités

12 h 00 à 13 h 30 .....Repas

13 h 30 à 17 h 00 ....Activités

17 h 15 à 18 h 30 .....Garderie payante : 1 €

### Tarifs

	Quotient Familial	Semaine 1	Semaine 2	Journée
Tranche 1	0 à 512	32.00 €	25.60 €	8.50 €
Tranche 2	513 à 700	50.00 €	40.00 €	12.00 €
Tranche 3	701 à 900	58.00 €	46.40 €	13.60 €
Tranche 4	901 à 1 200	65.50 €	52.40 €	15.00 €
Tranche 5	1 201 à 1 500	71.00 €	56.80 €	16.20 €
Tranche 6	+ 1 500	76.50 €	61.20 €	17.30 €

- 50 % pour le 3<sup>ème</sup>  
enfant et suivant

# La Bouèze

Cours de musique traditionnelle organisés chaque semaine à Saint-Hélen.

L'association La Bouèze propose depuis l'an passé avec un certain succès à St Helen des cours d'accordéon diatonique et de violon en partenariat pour cet instrument avec l'association Tradi-Rance.

Les cours sont basés sur l'acquisition à l'oreille du répertoire et du rythme. Il n'est pas nécessaire d'avoir la connaissance du solfège pour apprendre à jouer de l'accordéon diatonique ou du violon. Les cours proposés sont collectifs et se font dans la convivialité. Ils organisés par niveau et ouverts à tous les âges aux enfants comme aux adultes, aux débutants comme aux musiciens ayant déjà une première pratique.



Les deux premières séances sont considérées comme des cours de découverte. Ils sont sans engagement et gratuits (hors cotisation). La participation est de 100 euros par trimestre. L'année ne fait que commencer et il est encore possible de s'y inscrire.



Les cours d'accordéon sont dispensés à la salle des associations le lundi pour le violon à partir de 17H30 et le mardi pour l'accordéon également à partir de 17H30.

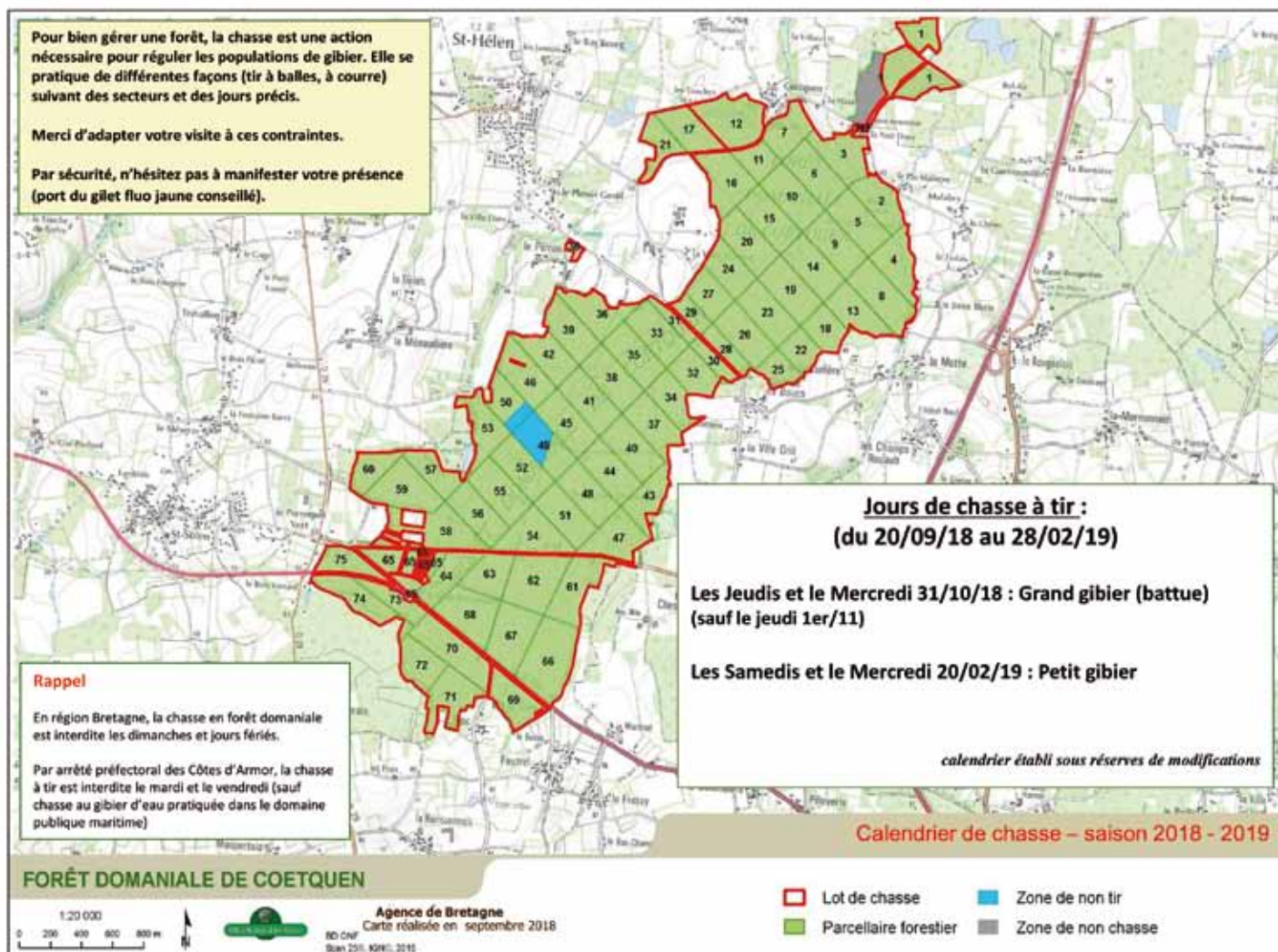
L'association la Bouèze est une des plus importantes associations culturelles du pays gallo.

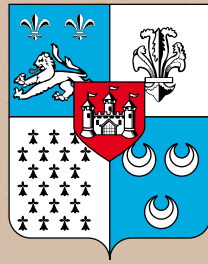


Elle fait vivre le patrimoine musical de la Haute-Bretagne en le transmettant notamment par des cours et des stages. Elle s'est aussi fait connaître par de célèbres Assemblées (fêtes) réunissant des centaines de musiciens traditionnels. Elle fêtera l'an prochain ses 40 ans les 1 et 2 juin 2019 à St Aubin du Cormier.

Pour tout renseignement  
Association La Bouèze  
Tel 02 23 20 59 14  
www.laboueze.bzh  
contact@laboueze.bzh

# Chasse en forêt de Coëtquen





du 1<sup>er</sup> au 31 décembre  
Dessins à déposer  
**Boîte aux lettres rouge**  
devant la mairie

# CONCOURS DE DESSINS



## FORMAT A4

*Inscrire Nom Prénom Âge  
au dos du dessin  
Enfants scolarisés à St Hélen*

**Résultats aux Vœux du Maire  
Dimanche 6 Janvier  
11h00**

## Évasion Hélénaise Studio Danse Émeraude



Comme chaque année, le club vous convie à son repas qui aura lieu le **samedi 26 janvier 2019**, à la salle des fêtes de Saint Hélien.

L'assemblée générale quant à elle, se déroulera le **mardi 8 janvier 2019** à la Salle Coëtquen.

Contact :

Mr Michel Ménage 06 73 52 32 88

Horaires année scolaire 2018-2019

vendredi 17h30-18h30

Modern'jazz débutant 9-11 ans

vendredi 18h30-19h30

Modern'jazz moyen 12-15 ans

vendredi 1\*9h30-20h30

Modern'jazz avancé ados-adultes

samedi 9h30-10h30

Éveil 1 pour les 4-5 ans

samedi 10h30-11h30

Éveil 2 pour les 5-6 ans

samedi 9h30-10h30

Modern'jazz initiation pour les 6-8 ans

• **Renseignements :**

06 88 14 24 62 -

[studiodanseemeraude@gmail.com](mailto:studiodanseemeraude@gmail.com)



## Les Coët'lutins

La rentrée chez les p'tits lutins, accompagnés de leur assistante maternelle, a eu lieu le jeudi 6 septembre.



Lors de cette 1<sup>ère</sup> rencontre, l'association les **Coët'lutins** a accueilli une nouvelle adhérente et a présenté les diverses activités qui seront proposées au fil de l'année.

Les p'tits lutins retrouveront les sorties à la Ferme de Kémo à Corseul, sur plusieurs dates afin de suivre le développement des animaux, et l'intervenant, Romuald Mestre, qui sait si bien les faire bouger en musique, en dehors des rencontres mensuelles, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à la Maison des Lutins qui leur permettent de développer leur sociabilité.



## Rance-Coëtquen Football Club

Le RCF a repris le chemin de l'entraînement et de la compétition depuis le mois d'août.

A l'inter-saison, une dizaine de nouvelles recrues sont venues renforcer l'effectif.

Deux équipes sont engagées en championnat, l'équipe A est engagée en D2, poule H avec Taden-Trélat, Pleudihen 3, Lamballe 3, St Cast Le Guildo, Plancoët Arguenon 2, Hénansal, Trélivan 2, Hénanbihen 2, Lanvallay, Dinan-Léhon 4 et St Lormel, elle a réalisée un beau parcours en Coupe de Bretagne en accédant au troisième tour. L'équipe B joue en D4.

En ce début de saison, le club s'est vu remettre une tenue complète par l'Agence Rance Immo de La Vicomté sur Rance.



---

# École St-Yves

## Du nouveau pour cette rentrée !

Cette année, nous avons accueilli 90 élèves à l'école Saint Yves. L'équipe enseignante a vu arriver une nouvelle enseignante : Silvia Grueau, qui était dans le département voisin, et une nouvelle EVS, Karine Dial.

La répartition des classes n'a pas changé depuis l'an dernier :

TPS – PS – MS : Valérie Willain, aidée de Stéphanie Boixière, ASEM. Elles accueillent 28 élèves.

GS – CP : Delphine Saint – Martin accueille 21 élèves et est accompagnée de Karine Dial, EVS.

CE1 – CE2 : Anne Gaudiche, déchargée le lundi par Marie Houlès, 21 élèves.

CM1 – CM2 : Silvia Grueau accueille 20 élèves, aidée de Rozenn Lefilleul, EVS.

---

Nous attendons encore 4 arrivées de tout petits en cours d'année.

Depuis Juin dernier, nous avons choisi de faire trois rentrées pour les plus jeunes : Septembre, Janvier et Avril, ce qui correspond aux trois trimestres et qui permet un accueil plus individualisé des tout petits.



## Autour de l'air

Depuis début septembre, les élèves de CE1 CE2 travaillent en atelier d'expériences pour découvrir la présence de l'air. L'occasion pour eux d'apprendre à travailler ensemble, de s'organiser en équipe et de fabriquer quelques objets mettant en jeu l'air (ici un moulin à vent).



---

## Projet d'année : À l'Unisson !

Cette d'année, nous travaillerons autour de la musique et des sons sous toutes ses formes.

Une première sortie est prévue le 9 octobre prochain à la cité du son à Cavan. Au programme, ateliers d'écoute, d'organologie, de fabrication d'instruments et de jouets sonores buissonniers.

Nous avons pour projet de faire une autre sortie au deuxième trimestre et que chaque classe présente aux autres élèves et à leur famille un production collective autour du son, courant du troisième trimestre.

---

## Événements

**11 septembre : pot de "bonne rentrée" offert par l'APEL.** C'est un temps convivial pendant lequel familles et équipe pédagogique peuvent échanger, faire connaissance et partager autour des projets d'année.

**21 septembre : Ma rentrée avec l'UGSEL**

Pendant une matinée, les élèves de la TPS au CM2 vont partager un temps

de jeu collectif, chanter et danser ensemble, pour promouvoir le sport à l'école et être bien dans son corps.

**28 septembre : célébration de rentrée**  
Quel grain de sel allons nous mettre dans notre année scolaire ?

**9 octobre : sortie à Cavan à la cité du son**

**Printemps 2019 : voyage scolaire des CM1 CM2**

Le projet est à l'étude étant donné le changement d'enseignant pour cette classe.

## Sport avec un intervenant UGSEL

Cette année, nous avons opté pour faire découvrir à nos élèves le Kin-Ball, un jeu collectif avec un ballon géant. L'objectif est bien de s'organiser et jouer ensemble pour réussir !

---

## APEL

L'APEL est l'association qui regroupe les parents d'élèves qui souhaitent accompagner les projets de l'école de leurs enfants.

Grâce à l'organisation de la soirée dansante de février, du vide grenier d'avril, de la Fest'Yves en mai, et de quelques autres opérations, nous soutenons financièrement les propositions pédagogiques de l'équipe enseignante.

L'APEL a également pour vocation d'accueillir les parents des élèves et de créer un réseau d'entraide, de bienveillance et d'amitié, qui permet à chacun de s'exprimer et de participer à la vie de l'école.

Nos enfants sont heureux à l'école, reconnus et entourés par une communauté éducative conviviale et dynamique. Nos enfants grandissent et nous sommes fiers de contribuer à leur épanouissement à l'école.

Nous souhaitons à tous une très belle année scolaire !



Photo-© Catherine Davy-Le Télégramme

# École Publique Émilie et Germaine Tillion

## Effectifs :

Pour cette année scolaire 2018-2019, nous accueillons 113 élèves de la maternelle au CM2

5 classes :

- 24 élèves en TPS/PS ( 5 TPS, 19 PS )
- 21 élèves en MS/GS ( 9 MS et 12 GS)
- 18 élèves en CP
- 24 élèves en CE1/CE2 ( 10 CE1 et 14 CE2)
- 26 élèves en CM1/CM2 ( 14 CM1 et 12 CM2)

De nouveaux élèves de toute petite section seront accueillis à partir de Janvier 2019.

## Une rentrée en musique

Comme chaque rentrée, l'Amicale Laïque a organisé un petit pot d'accueil pour souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles et permettre un moment convivial d'échanges entre parents et enseignants.



En fin de matinée, tous les élèves et les enseignants se sont réunis dans la salle de motricité pour partager un temps musical.

Des élèves volontaires ont présenté à leurs camarades des morceaux musicaux de guitare, de clarinette et un "slam" composé spécialement pour l'occasion et accompagné à la guitare par un papa d'élève.



Mr Didier Leduc est venu présenter des instruments du moyen-âge et a joué un air d'épinette.

## Composition de l'équipe éducative :

Corinne Calvé, directrice : classe de TPS/PS

Sylvia charpentier, classe de MS/GS

Isabelle Daneau, classe de CP, Franck Gilbert, classe de CE1/CE2, Marion Poirier, classe de CM1/CM2.

Décharge de M<sup>me</sup> Calvé : M<sup>me</sup> DEQUE Stéphanie, le jeudi

Décharge de M<sup>me</sup> Poirier : M<sup>me</sup> DEQUE Stéphanie le lundi

Véronique Jourdan et Sabine Siegler, ATSEM des classes maternelles.

## ACTIVITÉS ET VIE DES CLASSES

**Maternelles et élémentaires** : à partir du mois de novembre et pendant 7 semaines, une intervenante en danse de création viendra proposer aux classes de la TPS au CE2 des ateliers de danse. Nous souhaitons ainsi inscrire cette discipline dans le parcours artistique des élèves.

Le projet devrait aboutir sur une production finale qui sera présentée en fin d'année.

Tout au long de l'année, les classes de l'école vont pouvoir suivre les aventures de Philippe Mirada. Ce Malouin vient de partir pour un tour du monde à vélo. Il nous fait partager ses expériences de voyage, riches de découvertes et de belles rencontres au travers de son blog et il répond volontiers aux questions des élèves.



Les projets de l'année avec l'OCCE sont en cours d'élaboration, ils seront précisés dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre. Nous vous donnons rendez-vous sur notre blog pour suivre tout au long de l'année les événements marquants de la vie de l'école.

## Informations pratiques :

Si vous souhaitez avoir des informations ou visiter l'école en vue d'une inscription, n'hésitez pas à contacter la Directrice (Corinne Calvé) au 02 96 83 26 78.

Les informations cultures et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de la publication : **Pascal Perrin** - Rédaction : **Secrétaires de Mairie et Groupe Communication**

Mairie - 22100 Saint-Hélen - Tél. : 02.96.83.21.55 - Fax : 02.96.88.22.62

Courriel : [mairie.st.helen@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.helen@wanadoo.fr) - Site : [www.saint-helen.fr](http://www.saint-helen.fr)

**Horaires de la mairie :**

**Lundi, Mardi et Vendredi** : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 • **Mercredi, Jeudi et Samedi** : 9h00 - 12h00

Imprimé par nos soins ■ Conception : **Pépito-Créations - 06 67 47 35 44.**

